



Ecole du Cirque « Les Orsola Juniors »

Johnny & Melania Orsola

L'Etangs Frileux - Route de Cellettes

41120 Chitenay

06.81.05.44.57 - johny.delporte@gmail.com

Contact parents d'élèves : ecoleducirqueorsola@gmail.com

## Stages de printemps 2025 à Chitenay

L'école de cirque Orsola accueille sous son chapiteau à Chitenay vos enfants pour les vacances de printemps 2025.

Au programme, de nombreuses activités : rouleau américain, funambulisme, hula hoop, arts clownesques, trapèze, magie, cow-boys, charivari, boule équilibre, etc.

Pour la pratique des disciplines aériennes, seule Mélania aura pouvoir de décision pour la pratique de ces ateliers.

Durée du stage : 5 jours, du lundi au vendredi

Accueil des enfants : 10h30 à 16h00

Pour les enfants et adultes, à partir de 5 ans

Spectacle le vendredi en fin de journée

Possibilité de pique niquer sur place : pique-nique à fournir

Le stage se déroulera sous un chapiteau adapté à vos enfants sur les semaines du :

7 au 11 avril 2025

14 au 17 avril 2025

Présente depuis plusieurs années à Chitenay, notre école a déjà formé des artistes très prometteurs, ainsi que des jeunes enfants qui ont trouvé dans l'école de cirque un vecteur d'épanouissement et un moyen d'expression.

Notre équipe est prête à accueillir ses (nouveaux) élèves pour leurs vacances scolaires !

**Bulletin d'inscription stages de printemps 2025**

À envoyer à : École de Cirque Orsola, « Les Étangs Frileux », 41120 Chitenay  
**Avec le règlement**

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Adresse : .....  
.....

**Parent 1 :**

- Nom et prénom : .....
- Numéro de téléphone : .....
- Mail (EN MAJUSCULE) : .....

**Parent 2 :**

- Nom et prénom : .....
- Numéro de téléphone : .....
- Mail (EN MAJUSCULE) : .....

**Personne à prévenir en cas d'urgence :**

- Nom et prénom : .....
- Numéro de téléphone : .....

**Choix du cours et tarification**

**Horaire choisi** : (cocher la semaine de stage retenue)

- 7 au 11 avril 2025
- 14 au 17 avril 2025

**Tarifs à l'année en fonction du lieu de domicile des parents/tuteurs légaux** : (cocher la case)

	<b>Chitenay, Cormeray, Cellettes, Seur Controis-en-Sologne ou enfant inscrit à l'année</b>	<b>Hors communes</b>
Par enfant	<input type="checkbox"/> 75 €	<input type="checkbox"/> 80 €

**Paiement** : (cocher la mention applicable) :  Chèque  Espèces

→ Pour les règlements par chèque à l'ordre du « **Comité d'Initiation aux Arts du Cirque** » :

**Droit à l'image** :

Vous autorisez l'école de cirque à prendre votre enfant en photo ou le filmer :  OUI  NON

Vous autorisez l'école de cirque à diffuser son image :  OUI  NON

**Documents à fournir** : Les parents ou tuteurs légaux s'engagent à fournir sous quinzaine une attestation **d'assurance complémentaire (assurance scolaire)** pour les conséquences des dommages que l'enfant pourrait causer à autrui.

**Date et signature:**